

Trousseau du Campeur



CAMP DE VACANCES
LAC EN COEUR

Séjour : Sommet Second'air

Vêtements

*chandails courts style « crop top »
et camisoles sont interdits*

- Pantalons (*évités les jeans*)
- Bermudas, shorts
- Chandails légers (*t-shirts*)
- Chandails chauds
- Bas, sous-vêtements
- Pyjama
- Souliers de sport
- Chapeau ou casquette (*obligatoire*)
- Imperméable
- Bottes de pluie
- Coupe-vent
- Vêtements à jeter ou vieux maillot de bain pour l'activité "bouette"
- Vêtements à salir pour une activité spéciale
- Sandales ou "cros" (*pour douche et baignade*)
- Serviette de plage et maillot de bain

N'oubliez pas de consulter notre "guide du parent"
pour toutes les informations concernant le camp

Nécessaire de toilette

- Brosse à cheveux et élastiques
- Brosse à dent et dentifrice
- Papiers mouchoirs
- Savon et shampoing
- Petite bouteille de désinfectant à mains
- Serviette et débarbouillette
- Déodorant
- Produits d'hygiène féminine (*si besoin*)
- Crème solaire (*non-aérosol*)
- Chasse-moustique (*non-aérosol*)

Divers

- Petit sac à dos (*style sac d'école*) pour randonnée pédestre
- Sac de couchage
- Oreiller et taie d'oreiller
- Drap contour
- Gourde ou bouteille réutilisable
- Lampe de poche ou frontale
- Papier et crayons de couleur ou autres : jeux de cartes, livres, B.D.
- Un sac pour les vêtements sales
- Matelas de sol pour dormir si dodo en plein air (*facilement transportable*)



Interdit



- Les sandales de sport ne sont pas permises
- Bonbons, friandises
- Nourriture
- Pétards
- Canif ou autres objets dangereux
- Téléphone cellulaire ou tout autre appareil électronique

Matelas de sol (exemples)

- matelas compact pour dormir
- ne pas confondre avec un tapis de yoga !
- existe gonflable, pliable ou enroulable



Sacs-à-dos

- Grandeur recommandée : 15 à 25L
- Doit être confortable pour être porté lors de balades à pieds ou à vélo.
- Doit pouvoir contenir de l'eau, un imperméable et de la nourriture (ex : un lunch)



Pour faciliter le transport des bagages, ne pas les placer dans un sac poubelle.

Il est important d'identifier les biens de votre enfant.

Le camp ne se rend pas responsable des effets brisés, perdus ou volés.